

La correspondance du père Castel avec Montesquieu

Marco Caccavo

Le jésuite Louis Bertrand Castel (1688-1757), père du fantastique clavecin pour les yeux a eu, tout au long de sa vie, l'occasion de cultiver une amitié avec les principaux protagonistes de la vie intellectuelle de son siècle tels le jeune Rousseau, Rameau, Diderot et notamment Montesquieu, avec qui il a eu une correspondance, de papier et d'esprit, objet de la présente communication.

En ce qui concerne les sources d'études, on peut compter douze lettres privées envoyées par Castel à Montesquieu, qui définissent un espace de temps de plus de trente ans, si on compte la première lettre, portant la date du 7 août 1725ⁱ. À ces lettres, il faut ajouter des lettres publiques, c'est-à-dire des articles partagés avec les lecteurs du *Mercure de France*, du *Journal de Trévoux*ⁱⁱ et des morceaux tirés de *l'Homme moral*ⁱⁱⁱ, un des derniers écrits de Castel, publié en 1756.

Mais comment les eux hommes s'étaient-ils connus et quand ? Castel nous parle d'une « fort noble et fort vertueuse dame », qu'on peut identifier comme la marquise de Pons^{iv}, qui les avait fait se rencontrer, en 1722 ou 1723, sous le prétexte de l'éducation du fils de Montesquieu. Castel, après plus de trente ans, confie que c'est Montesquieu qui le premier chercha cette « liaison intime », que Castel craignit d'abord « un peu » à cause du danger de l'amitié avec l'auteur des *Lettres persanes*. Faut-il le croire ? On ne peut ni démentir ni accepter sa version, vu que Montesquieu n'a jamais parlé de cette rencontre. Toutefois, on peut accepter son témoignage, sachant que les *Lettres persanes* avaient attiré des « tracasseries » de la part de Tournemine^v, alors directeur de Castel aux *Mémoires de Trévoux*. Concentrons-nous d'abord sur les premières lettres, en suivant, par la suite, un ordre chronologique.

Dans celles écrites en 1725^{vi}, l'année de la parution de l'article qui annonce la découverte du clavecin^{vii}, il y a déjà les éléments que nous retrouverons constamment dans la correspondance entre ces deux hommes, c'est-à-dire l'invitation que le jésuite fait à Montesquieu de bien vouloir lui envoyer des morceaux de ses œuvres, à titre d'essais pour « *pressentir le public* » à publier dans le *Journal de Trévoux*, et les conseils littéraires qu'ils se donnaient réciproquement. Ces suggestions se traduisaient, par exemple, par l'envoi, de la part de Castel, de textes à lire comme celui de Lafitau sur les sauvages^{viii}, auquel il faut ajouter les rapports des missionnaires que Castel dit avoir envoyés à Montesquieu à l'occasion de l'étude d'une « quatrième classe » pour *l'Esprit des Lois*^{ix}.

En 1725, Castel jouait un double rôle : il était à la fois précepteur du baron de Secondat,

fils de Montesquieu, et aussi un savant dont « le système »^x, c'est-à-dire celui de la pesanteur universelle, commençait à lui donner de « grandes relations dans toutes les parties de l'Europe ».

Montesquieu a dû tenir, à cette époque, un grand compte des remarques et des conseils du jésuite ; de fait, il lui confie la tâche de réviser le livre des *Considérations*^{xi}, paru en 1734, et objet, dans le printemps de la même année, d'un échange de lettres très riche. Dans une de ces lettres^{xii}, Castel dit qu'il « n'aurai[t] pas voulu tant de correctifs et de ménagements » de la part de Montesquieu, en se félicitant pourtant que celui-ci ait modifié des passages. Pouvons-nous dire quelque chose de plus au sujet de ces modifications ? Rien n'est dit par Montesquieu qui de plus, désireux peut-être de ne pas révéler cette liaison, « avait refusé toutes sortes de remarques publiques » du père jésuite, même si celui-ci déclare avoir reçu du magistrat des « marques publiques et peu équivoques » dont, malheureusement, nous n'avons pas de traces. Ce que nous pouvons faire, c'est mettre en avant deux passages qui semblent avoir été susceptibles d'influence ou même de modification.

Dans la lettre de mars 1734 citée plus haut, Castel se flatte du « généreux parti » que Montesquieu a pris de « tout adoucir » et en effet le Président a bien adouci des passages qui à l'origine pouvaient soutenir ce que Castel définit comme « le goût d'aujourd'hui », c'est-à-dire de traiter l'Église comme « une prêtraille monastique ». Il peut s'agir de ce que Castel, dans sa lettre, appelle les « deux derniers endroits » du Livre, ceux qui regardaient *les termes de « monacal » et « monachisme »* ; effectivement dans l'avant-dernier « endroit », ou chapitre, Montesquieu parle des habitudes *trop* séculaires des moines grecs, mais il précise dans une note que : « Tout ce qu'on verra ici sur les moines grecs ne porte point sur leur état ; car on ne peut pas dire qu'une chose ne soit pas bonne, parce que dans de certains temps, ou dans quelques pays, on en a abusé »^{xiii}.

Pas question donc pour Montesquieu de céder à ce « goût d'aujourd'hui » à cause de l'abus que les moines ont fait dans un « certain temps ou dans quelques pays ».

Montesquieu écrit ensuite :

Quand je pense à l'ignorance profonde dans laquelle le clergé grec plongeait les laïques, je ne puis m'empêcher de le comparer à ces Scythes dont parle Hérodote, qui crevaient les yeux à leurs esclaves afin que rien ne pût les distraire et les empêcher de battre leur lait^{xiv}.

Cette pensée critique envers l'Église d'antan était à l'origine beaucoup plus marquée, comme on le lit dans les *Pensées et Fragments inédits*^{xv}:

Il me semble que les ecclésiastiques d'Espagne et d'Italie, qui établissent l'ignorance des laïques, sont les Tartares qui crevent les yeux à leurs esclaves pour qu'ils battent mieux leur lait^{xvi} ;

lignes que Montesquieu déclare avoir été « mises dans les Romains » mais dont il n'y a pas de traces dans l'édition définitive. Ce qui nous semble aussi intéressant, c'est le remplacement des « Tartares » par les « Scythes ». En fait le peuple tartare, d'après ce que nous dit Castel, était, pour Montesquieu, un peuple tout particulier, une découverte enthousiasmante qui, à croire le jésuite apparemment confirmé par son auteur, devait former une classe à part dans l'*Esprit des lois*. Castel le dit clairement dans l'*Homme moral*, en se souvenant que :

étant allé voir un jour le célèbre Président de Montesquieu, dans les commencements de notre amitié, il y a plus de trente ans, je le trouvai dans une espèce de verve, et tout enthousiasmé de la découverte qu'il venait de faire, disait-il, d'un peuple spécialement conquérant dans l'univers : or, ce peuple était les Tartares [qui] à l'exclusion de tout autre, [...] fut créé par la nature, ou donné de Dieu même^{xvii}.

On peut mettre en avant que pour Castel aussi, les Tartares étaient une espèce de peuple à *statut spécial*, car ils incarnaient la vie nomade qu'il reconnaissait être la vraie vie chrétienne.

Comment donc justifier le changement du peuple des Tartares par celui des Scythes ? D'après nous, il s'agit d'une de ces révisions religieuses opérées par le jésuite : il était été bien difficile de présenter les Tartares, d'ailleurs appelés par Castel les « enfants de Jabel », comme des barbares qui crevaient « les yeux à leurs esclaves pour qu'ils battent mieux leur lait ».

Mais pourquoi Montesquieu avait-il prié le jésuite de « lui corriger religieusement son ouvrage de la grandeur des Romains, où il sentait bien que son caractère et sa religion trouveraient bien des choses à réformer »^{xviii} ? C'était sans doute en raison de sa crainte de la censure qui s'était déjà abattue sur les *Lettres persanes*, risque qui semble avoir été pris en compte par les deux savants, vu que Castel remarque que finalement « le livre des Considérations est à l'abri de tout excepté des plus grands éloges »^{xix}. La censure était aussi un souci pour Castel, ravi « des remaniements que vous [Montesquieu] y avez faits », car cela lui donnait « plus d'aisance pour en parler sans craindre de choquer aucune bienséance d'état ni de caractère »^{xx}. Effectivement il en parlera dans l'extrait qu'il donnera des *Considérations* dans le *Journal de Trévoux* en juin 1734^{xxi}.

L'amitié entre Montesquieu et Castel est aussi l'histoire d'un rapport intime, plus fort que le respect et l'obéissance que Castel devait à ses supérieurs. Il partage avec Montesquieu les risques d'une suppression du livre et même de son extrait : le journaliste de Trévoux aurait dû consulter ses maîtres à ce sujet, surtout si le livre « souffrait la moindre difficulté aux sceaux ». Castel invite Montesquieu à se rendre chez le Garde des sceaux, Chauvelin^{xxii}, pour extirper tout soupçon et

pour obtenir un accord tacite, confiance et conseil que Montesquieu devait garder pour lui pour « ne réveiller le chat qui dort ». Ceux que Castel appelle ainsi sont ses supérieurs : il ne parlera pas « à l'ombre d'un seul jésuite » et Montesquieu doit faire de même ; idée mieux rendue par un familier « Chut ! ».

Ce scrupule des deux hommes est tout à fait compréhensible si on considère que, après l'apparition des *Lettres Philosophiques* de Voltaire la même année, l'agitation janséniste et sous la nouvelle direction du père Troubeau, les jésuites s'engageaient avec encore plus de véhémence dans la défense du dogme chrétien et devenaient encore plus intransigeants.

Mais est-ce que Montesquieu, même en 1734, faisait complètement confiance au père Castel ? Cette nouvelle rigidité des jésuites devait lui apparaître suspecte. Il semble avoir eu des doutes sur la réelle impartialité de son ami : le ton cordial des premières lettres demeure certes dans celles de 1734, mais Castel répète dans une même lettre deux fois le mot « impartialité », en ajoutant n'être « prévenu sur rien, excepté en sa faveur »^{xxiii}. De plus, de petites incompréhensions naissent. Castel se dit « fâché » par l'attention que Montesquieu porte à l'argument de l'objection sur Julien^{xxiv} et il ne comprend pas, dans une lettre suivante, ce que son correspondant « trouve de mal sur son petit excès de précaution », que Montesquieu a dû interpréter comme une censure. Le passage en question est celui où il est parlé du suicide^{xxv}, que Castel finalement juge suffisamment corrigé, mais qui causera néanmoins des ennuis à Montesquieu. Finalement, les rapports des deux hommes se sont détériorés : le réviseur Castel n'a pas bien fait son travail. En 1756, en revenant publiquement sur ce point, Castel déclare que l'ouvrage des *Considérations* », tel qu'il l'avait « légitimé », « parut exempt de reproche » ; mais que « l'article seul du suicide se glissa, [il] ne sai[t] comment, dans une seconde ou troisième édition »^{xxvi}. Castel ajoute que ce n'est pas par lui qu'avait d'abord supprimé cet article, ou ce passage : comme « l'Auteur tenait un peu à cet article Anglais-Romain », « les vrais Magistrats, & l'Auteur même, [...] le firent ôter »^{xxvii} sans que lui-même s'en mêlât.

Dès ce moment – on est en 1735^{xxviii} – le sujet principal de la correspondance change : Castel revient sur l'explication et la défense du projet de toute une vie : ce clavecin pour les yeux *auquel il faut croire puis le voir*^{xxix}.

Castel n'est plus le réviseur de Montesquieu ; désormais il ne s'adresse à lui qu'en tant que *savant* qui veut divulguer sa théorie sur la correspondance musique-couleur, et cherche aussi des appuis intellectuels contre la « spéculation purement inutile » de Newton, en vue de la publication de son *Vrai Système de physique de M. Isaac Newton*^{xxx}. À ce propos, on entend enfin la voix de Montesquieu, qui confie que le jésuite lui avait parlé de *son* « harmonie chromatique »^{xxxi} – évidemment celle produite par le clavecin pour les yeux –, et qu'il avait même vu le manuscrit concernant le système de Newton qu'il avait trouvé « clair » et avec « beaucoup de bonnes

objections »^{xxxiii}. Il n'est plus question de parler des ouvrages de Montesquieu, d'articles à publier, de projets ou de craintes ; c'est Castel qui désormais est prêt à toute critique, à toute révision de la part de Montesquieu : il se livre à lui et à son jugement.

L'absence de toute lettre privée concernant les œuvres du Président – il faudra attendre dix ans pour voir revenir comme sujet de la correspondance les écrits de Montesquieu – laisse soupçonner un refroidissement des rapports intellectuels ; mais voilà qu'en 1735 Castel lui dédie plusieurs pages parues dans les *Mémoires de Trévoux*^{xxxiii} sous le nom de *Nouvelles expériences d'Optique et d'Acoustique adressées à M. Le Président de Montesquieu*. Il s'agit d'un long résumé de ses théories autour de la couleur et de ses rapports avec la musique, donné soit pour « satisfaire la curiosité du public » soit pour « la satisfaction particulière » qu'il dit trouver lui-même à faire « éclater à ses yeux [ceux du public] son respectueux attachement » pour l'auteur de *l'Esprit des lois*, lequel avait regardé ces liens « comme le germe de quelques nouveautés ». Dans ces articles le ton de Castel est flatteur : s'adressant au Président, il déclare travailler à son clavecin « pour lui et pour sa satisfaction » ; son instrument, le travail de toute une vie, n'appartient qu'à Montesquieu « en propriété réelle et effective ».

Après plus de dix ans, Castel s'est donc décidé à rendre public ce rapport intellectuel qui semble avoir été caché auparavant. C'est ce qu'il laisse entendre dans une lettre adressée à Montesquieu^{xxxiv}, où il lui rappelle comment « tout Paris et nos Jésuites surtout en [furent] très instruits », surtout, continue-t-il, « depuis mes six lettres sur le clavecin dédiées à vous »^{xxxv}. La révélation de cette amitié doit avoir laissé Montesquieu indifférent, mais le jésuite ne se rend pas et, quatre ans après – en août 1739 –, il écrit un autre article^{xxxvi} adressé à Montesquieu où, revenant sur son clavecin oculaire, il affirme que Montesquieu aurait vu ses « lanternes diapasonnées par les degrés des couleurs et des lumières ».

Le jésuite, comme on l'a vu, continue à écrire publiquement à Montesquieu ; mais ce qu'il n'a pas encore compris, c'est que la correspondance d'esprit est définitivement compromise.

Montesquieu, comme Castel l'avoue dans son *Homme moral*^{xxxvii}, est de plus en plus vague au sujet de ses projets, jusqu'à lui cacher la publication de la grande œuvre de *l'Esprit des Lois*, que Castel déclare pourtant ne pas avoir corrigé « si ce n'est fort après coup ». Le jésuite exagère son rôle réel, jusqu'à se convaincre qu'il a été le seul à rendre justice à la réelle valeur de Montesquieu face à ses détracteurs. La réalité était différente et, après l'apparition du *Livre*, aucune nouvelle n'est arrivée de la part de l'auteur. Castel, après six mois où il dit avoir gardé le silence, lui écrit, le cherche, interroge des gens pour savoir s'il est à Paris ou s'il va bientôt y revenir : aucune réponse. Enfin Montesquieu, peut-être lassé de cette chasse à l'homme, lui écrit. Cette lettre est tranchante : le Président avoue avoir à dessein caché l'impression de son œuvre et qu'il n'était pas question de consulter le jésuite parce que le sujet *n'était pas de sa compétence*.

Mais comment Montesquieu pouvait-il ne pas tenir Castel au courant ? D'après ce dernier tout le monde croyait pourtant qu'ils travaillaient en binôme : le livre suscita « bien des critiques odieuses » *qu'on ne laissait pas de lui faire comme s'il en était responsable*.

Cette lettre de Montesquieu, dont nous ne sommes pas en possession mais que Castel déclare pouvoir montrer, aurait pu mettre hors-jeu n'importe qui, sauf Castel qui lui écrit à nouveau. Finalement Montesquieu, qui « était complaisant avec tout le monde », lui donna, dit le jésuite, une copie et même toutes les autres « depuis la première jusqu'à la dixième ou douzième édition ».

Faut-il le croire ? Pour répondre à cette question, il nous semble intéressant de comparer à ce récit public une lettre privée^{xxxviii}, vraisemblablement écrite quinze jours après l'attribution à Montesquieu de l'*Esprit des lois*, où Castel le prie de lui donner des nouvelles au nom de leur ancienne amitié. Même les « critiques odieuses », dont il parle publiquement, deviennent des « compliments » auxquels il est « sensible » et le vague où Montesquieu l'avait laissé à propos du livre devient dans la lettre privée : « Je suis tout honteux [...] que vous ne m'avez jamais daigné m'en dire un mot ».

Castel a sans doute exagéré son rôle *a posteriori*, car il modifie ses souvenirs dans une œuvre publiée en 1756^{xxxix} à la demande de Frogerais, qui était bien décidé à rendre plus violente la critique envers les Lumières et à accentuer le rôle des jésuites face à ces derniers. Castel, en parlant de l'*Esprit des lois*, joue alors le rôle du critique « exact et inflexible sur les bons principes de la religion et du gouvernement », jusqu'à dire à Montesquieu que sa célèbre tripartition des gouvernements était déficitaire d'une quatrième, celle que Montesquieu « avait omise [et] qu'il n'avait point connue – c'est-à-dire le gouvernement des Sauvages et la liberté ou plutôt la pure loi naturelle sur laquelle il est uniquement fondé »^{xl}. Castel nous dit n'en avoir parlé à Montesquieu « qu'à demi-mot », en voulant un peu « l'intriguer », en raison de la « langue unique » qu'ils avaient entre eux. Est-ce que Montesquieu a résisté au charme de cette intrigue ? Lisons Castel : « Il convint dans le moment, que son énumération politique, économique, légispérîte ou civile était imparfaite, et que cette sorte de Gouvernement (celui des sauvages) [...] valait bien la peine de former une quatrième classe dans son *Esprit des lois* »^{xli}. Mais il y a plus : Castel affirme que Montesquieu « était frappé » de tout ce qu'il lui avait dit sur les Sauvages et qu'il lui témoigna même « vouloir sérieusement enrichir son *Esprit des lois* de cette quatrième classe ». Castel en est sûr : « il doit avoir travaillé en conséquence ».

Malheureusement le charme et l'impression n'avaient duré qu'un moment, puisque Castel avoue ensuite : « il ne m'en a plus parlé, je ne lui en ai plus parlé »^{xlii}. Ce silence deviendra, dans les années, de plus en plus assourdissant, comme Castel nous le laisse entendre en avouant que désormais ils se voyaient peu parce que tous les deux, comme lui écrivit Montesquieu, « quoi

qu'habitants du même monde », n'habitaient « plus la même planète », c'est-à-dire, le grand monde. Castel a désormais un rôle mineur dans le monde des lettres et même dans la rédaction de son périodique. En 1749 il ne peut empêcher la publication d'une lettre^{xliii} plutôt virulente sur l'*Esprit des lois* et, la même année, même l'extrait du livre avait été confié à un « tel autre journaliste », un écrivain qui, selon Castel, n'a pas son « zèle » pour l'auteur, « ni peut-être un certain talent ».

On arrive au début de 1750. En janvier, Montesquieu vient d'être dénoncé à la Congrégation de l'Index ; début février, il publie sa *Défense de l'Esprit des lois* et, dans le *Journal de Trévoux*^{xliv}, on trouve un article, daté du 12 février publié le 15, du même auteur que celui de l'année précédente, qui reprend sa critique en se disant insatisfait des réponses de Montesquieu.

Intéressante, à cet égard, est une lettre du 14 février^{xlv} que Castel écrit à Montesquieu, juste un jour avant la publication de l'article dont vient de parler, où le jésuite dit que son esprit est mêlé de joie et de douleur à la vue de la *Défense de l'Esprit des lois* et qu'« un misérable journal », c'est-à-dire son propre *Journal de Trévoux*, va publier le lendemain un article très dur sur cette œuvre. Castel avait tout essayé pour adoucir la critique des jésuites, il dit en avoir parlé au père Berthier qui lui a répondu d'y vouloir penser « de lui-même ». Le père du clavecin oculaire, comme à son habitude, ne se rend pas ; il cherche à éclaircir auprès des jésuites des passages susceptibles d'attirer les foudres des religieux en précisant que l'auteur « n'estime et n'aime que nous », c'est-à-dire les jésuites, et que des passages de la *Défense* ne sont qu'un « éloge » de ces derniers. Mais tout a été inutile, le père Berthier a « pris son parti », l'article va paraître et de plus, dit Castel en s'adressant à Montesquieu, « jamais on n'a voulu me permettre de donner celui [c'est-à-dire l'extrait] de votre Esprit des Lois ».

Castel s'est finalement compromis ; il se dit « intimidé » par ses supérieurs ; les jésuites l'ont accusé d'être « ami » de Montesquieu et en conséquence il n'y a rien qu'il puisse faire pour aider le Président : il a été mis hors jeu.

Mais le Président avait-il demandé l'aide du jésuite ? Il semble que Castel a pris tout seul l'initiative. Il a peut-être proposé à Montesquieu ses services à l'avance, mais le Président, dit Castel, ne l'a pas « voulu l'aider » et il n'a osé s'ingérer. Cependant, dit Castel, ils pourraient travailler ensemble pour « tout concilier », mais « il faudra l'aider » et, en prévoyant une réponse négative de la part de Montesquieu ou bien le silence, il ajoute : « N'avez-vous pas compris enfin que vous deviez une défense sur le dit fait théologique ? La vôtre est un chef-d'œuvre ; la mienne, sans être si bien, sera mieux pour vos vrais intérêts ». D'après Castel la situation est grave et le magistrat doit protéger « son nom, sa réputation et son fils ». Comme d'habitude la lettre est et doit rester secrète ; Montesquieu ne doit citer le nom de Castel à personne ; il doit faire ce que lui

dit le jésuite et tout ira bien parce que, affirme ce dernier : « je vous dis que vous ne serez jamais absous si notre journal, si mon amitié effective ne vous absout »^{xlvi}. Il faut lui faire confiance comme, continue-t-il, pour la *Grandeur des Romains* qui n'a pas « souffert le moindre nuage théologique » et pour laquelle Montesquieu l'avait « honoré de sa confiance avant l'apparition ». Le cœur de Castel est toujours partagé en deux : il dit souffrir de cette situation autant pour les Jésuites que pour Montesquieu. Mais tout sera inutile, le Président ne lui répondit pas : il avait mis en place d'autres moyens plus influents pour essayer de calmer la situation.

Et nous voici à la dernière lettre de Castel à Montesquieu, portant la date de 1750^{xlvii}, lettre qui nous semble intéressante pour le parallèle qu'elle instaure entre les systèmes des deux savants^{xlviii} et pour des passages qui révèlent chez Castel un côté qui mérite toute notre attention. En parlant d'un projet éditorial, Castel révèle à Montesquieu qu'il a « un dessein utile, glorieux à la France, aux arts, aux sciences » ; il veut « forcer les Jésuites à servir les arts, les sciences fortes et le public », ajoutant qu'il travaille « pour Dieu, pour la patrie, pour le Roi, pour les Jésuites presque malgré eux, malgré tous les Be... [Berthier] de l'univers ». Des questions nous viennent à l'esprit : est-ce que Castel a voulu moderniser les jésuites ? A-t-il voulu créer des jésuites-lumières ? Est-ce cela qu'on lui le reprochera^{xliv} ? Castel laisse l'image d'un homme extravagant qui, dans son extravagance, avait peut-être cependant compris que le monde et les besoins du public étaient en train de changer.

BIBLIOGRAPHIE

- Louis Bertrand Castel, *Correspondance de Montesquieu*, Gébélín-Morize, Bordeaux, Gounouilhóu, 1914, t. I et II
- Louis Bertrand Castel, *L'Homme moral opposé à l'homme physique de Monsieur R***. Lettres philosophiques où l'on réfute le déisme du jour*, Toulouse, 1756
- Louis Bertrand Castel, *Traité de physique sur la pesanteur universelle des corps*, 1724
- Louis Bertrand Castel, « Clavecin pour les yeux, avec l'art de Peindre les sons, & toutes sortes de Pièces de Musique », *Mercuré de France*, novembre 1725
- Louis Bertrand Castel, « Lettre D[u] P. C[astel] J[ésuite] à M. L[e] P[résident] D[e] M[ontesquieu] sur un feu d'artifice où les couleurs bien diversifiées feraient un vrai clavecin oculaire », *Mémoires de Trévoux*, août 1739
- Jean Ehrard, « Une amitié de trente ans : Castel et Montesquieu », dans *Autour du Père Castel et du clavecin oculaire*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1995
- Montesquieu, *Considérations sur la cause de la grandeur de Romains et de leur décadence*, Amsterdam, Desbordes, 1734
- Montesquieu, *Pensées et Fragments inédits de Montesquieu*, texte établi par le baron Gaston de Montesquieu, Gounouilhóu, imprimeur-éditeur, 1901
- Montesquieu, *Spicilège, Œuvres complètes*, Paris, Nagel, 1950-1955, t. II, n° 347, n° 555, n° 565, n° 605

ⁱ Louis Bertrand Castel, *Correspondance de Montesquieu*, Gébélín-Morize, Bordeaux, Gounouilhóu, 1914, t. I, n°80 (édition désormais désignée par *Gébélín*).

ⁱⁱ *Mémoires pour l'Histoire des sciences & des beaux arts*, (ou *Mémoires de Trévoux*, ou *Journal de Trévoux*).

ⁱⁱⁱ Castel, *L'Homme moral opposé à l'homme physique de Monsieur R***. Lettres philosophiques où l'on réfute le déisme du jour*, Toulouse, 1756 (édition désormais désignée par *L'Homme moral*).

^{iv} Voir Jean Ehrard, « Une amitié de trente ans : Castel et Montesquieu », dans *Autour du Père Castel et du clavecin oculaire*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1995, p. 69 et note n°4.

^v Voir Gébélín, t. II, lettre n°529, note n°2, Montesquieu à Guasco.

^{vi} Gébélín, t. I, lettres n°80-81.

^{vii} Castel, « Clavecin pour les yeux, avec l'art de Peindre les sons, et toutes sortes de Pièces de Musique », *Mercuré de France*, novembre 1725, p. 2552 et suiv.

^{viii} Joseph-François Lafitau, *Mémoire présenté à Son Altesse Royale Monseigneur le duc d'Orléans, concernant la précieuse plante du gin-seng de Tartarie, découverte en Canada*, 1718; et *Mœurs des sauvages comparées aux mœurs de l'ancien temps*, 1724.

^{ix} Castel, *L'Homme moral*, p. 113

^x Système que Castel avait exposé dans son *Traité de physique sur la pesanteur universelle des corps*, 1724.

^{xi} Montesquieu, *Considérations sur la cause de la grandeur de Romains et de leur décadence*, Amsterdam, Desbordes, 1734 (édition désormais désignée par *Considérations*).

^{xii} Gébélín, t. I, lettre n°239.

^{xiii} Montesquieu, *Considérations*, p. 251 et note.

^{xiv} Montesquieu, *Considérations*, p. 253.

^{xv} Montesquieu, *Pensées et Fragments inédits de Montesquieu*, texte établi par le baron Gaston de Montesquieu, Gounouilhóu, imprimeur-éditeur, 1901.

^{xvi} Montesquieu, *Pensées et Fragments inédits*, 1901, VI, 1340 (586.I, 445 vo).

^{xvii} Castel, *L'Homme moral*, pp. 125-126.

^{xviii} Castel, *L'Homme moral*, pp. 100-101.

^{xix} Gébélín, t. I, Lettre n° 242.

^{xx} Gébélín, t. I, Lettre n° 241.

-
- xxi *Mémoires pour l'Histoire des sciences et des beaux arts*, juin 1734, pp. 1030-1067.
- xxii Germain Louis Chauvelin (1685-1762), garde des sceaux et secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Louis XV.
- xxiii Gêbelin, t. I, lettre n°239.
- xxiv Gêbelin, lettre n°240. Voir aussi *Considérations*, p. 193.
- xxv *Considérations*, fin du chap. XII.
- xxvi Castel, *L'Homme moral*, pp. 101-102.
- xxvii Castel, *L'Homme moral*, p. 102.
- xxviii Montesquieu, *Correspondance inédite*, éd. Pomeau, *Revue d'histoire littéraire de la France*, mars-avril 1982 (édition désormais désignée par Pomeau), n° 30 et n° 31.
- xxix Voir Castel, « Clavecin pour les yeux », novembre 1725, pp. 2552 et suivantes; *Optique des couleurs, fondée sur les simples observations et tournée surtout à la pratique de la peinture, de la teinture, et autres arts coloristes*, Paris, Briasson, 1740; et « Nouvelles expériences d'optique et d'acoustique adressées à Monsieur le président de Montesquieu », *Journal de Trévoux*, 6 articles de juillet à décembre 1735.
- xxx Castel, *Le Vrai Système de physique générale de M. Isaac Newton exposé et analysé en parallèle avec celui de Descartes*, Paris, C.-F. Simon Fils, 1743.
- xxxi Montesquieu, *Spicilège, Œuvres complètes*, Paris, Nagel, 1950-1955, t. II, n° 605
- xxxii Montesquieu, *Spicilège*, n° 565
- xxxiii Castel, « Nouvelles expériences d'optique ».
- xxxiv Gêbelin, t. II, Lettre n° 398.
- xxxv Castel se réfère aux lettres publiées sous le nom de « Nouvelles expériences d'optique ».
- xxxvi Castel, « Lettre D[u] P. C[astel] J[ésuite] à M. L[e] P[résident] D[e] M[ontesquieu] sur un feu d'artifice où les couleurs bien diversifiées feraient un vrai clavecin oculaire », *Journal de Trévoux*, août 1739, pp. 1675-1678.
- xxxvii Castel, *L'Homme moral*.
- xxxviii Gêbelin, t. II, lettre n° 398.
- xxxix Castel, *L'Homme moral*.
- xl Castel, *L'Homme moral*, p. 105.
- xli Castel, *L'Homme moral*, p. 112.
- xlii Castel, *L'Homme moral*, p. 114.
- xliiii *Journal de Trévoux*, avril 1749, p. 718.
- xliv *Journal de Trévoux*, février 1750, p. 532.
- xlv Gêbelin, t. II, lettre n° 493.
- xlvi Gêbelin, t. II, lettre n° 493, p. 256.
- xlvii Gêbelin, t. II, lettre n° 536.
- xlviii « Vous avez trouvé trois clefs, trois gouvernements [&] j'ai trouvé trois clefs, trois mouvements », Castel, Gêbelin, t. II, Lettre n° 536, p. 339.
- xlix « Je ne le dissimule pas : c'est l'air seul de nouveauté dont on m'accuse un peu qui m'a sagement imposé à moi-même, imposé une sorte de silence, depuis à peu près vingt-cinq ans que mon clavecin nommément m'a donné ce grand renom, renom, je l'avoue, odieux de nouveauté, de système, d'imagination », Castel, *L'Homme moral*, p. 219.